

La santé des enfants confiés au titre de la protection de l'enfance

Si la situation d'un enfant/jeune en danger ou en risque de danger justifie la mise en place d'une mesure de protection, qu'en est-il de la santé et du développement de l'enfant et du jeune, de l'accès aux soins dans le projet d'accompagnement ?

Cette préoccupation, réaffirmée par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant encourage à conforter les pratiques des professionnels dans ce domaine.

Objectifs

- > Identifier les besoins relatifs à la santé et au développement de l'enfant/jeune
- > Inscire la santé comme préoccupation et axe de travail dans le projet d'établissement et dans les projets d'accompagnement
- > Développer les partenariats pertinents favorisant l'accès aux soins
- > Associer les parents au suivi de la santé de l'enfant
- > Développer chez l'enfant/jeune un souci de sa santé par des actions d'éducation à la santé et d'éducation thérapeutique.

Contenus

- > La conception de la santé comme processus dynamique et multidimensionnel
- > Les troubles de l'attachement et leurs conséquences pour la santé et le développement de l'enfant
- > Les relations avec les parents sur les questions de santé somatique et psychique de leurs enfants
- > Les conditions de l'écoute des préoccupations de l'enfant/jeune
- > Les enseignements d'études récentes dans ce domaine au niveau régional (CREAI/ORS) et nationales (ONPE, INSERM).

Durée : 2 à 3 jours

Public : Tous professionnels